

CERTIFIEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR ! VRAIMENT ?

Dans les jours à venir, pour la première fois, l'Université de Caen va exiger de toutes et tous les étudiants de L3 de passer en ligne le test 'TOEIC', condition obligatoire désormais pour valider la licence.

Pour la passation du test, chaque étudiant.e sera filmé.e pendant les deux heures nécessaires, et obligé.e de communiquer ses données personnelles à l'entreprise multinationale à qui appartient le test. Ces données peuvent être gardées pendant deux ans et demi, non pas par l'Université, mais par l'entreprise en question, ETS, dans le but, d'après eux, de prévenir des tentatives de fraude.

Mais quelle est donc cette entreprise à qui on vous demande de faire confiance, et dont l'obtention de votre diplôme dépend désormais ?

ETS, qui commercialise le TOEIC, est actuellement impliquée dans un scandale important en Angleterre. Elle avait été chargée par le gouvernement britannique il y a quelques années de faire passer le TOEIC à des étudiants et étudiantes étrangères, condition requise pour obtenir un visa d'étude. Une enquête de la BBC vient de révéler que :

- Certains sous-traitants d'ETS, homologués par elle, avaient mis en place des systèmes de triche organisés ;
- Malgré les alertes, ETS aurait refusé de fermer les centres d'examens où régnait un système de fraude massive, afin de maintenir les revenus générés ;
- Pendant au moins 2 ans, ETS aurait caché ce système de triche au Ministère de l'Intérieur pour ne pas perdre le contrat juteux ;
- Lorsque l'affaire a enfin éclaté, ETS a transmis une liste de « tricheurs » au Ministère de l'Intérieur britannique. Sur la foi d'informations erronées, plus de 2 500 étudiants et étudiantes ont été expulsé.e.s manu militari, et 7 200 ont été obligé.e.s d'arrêter leurs études et quitter le pays. **Or, les données transmises par ETS n'étaient pas du tout fiables : un nombre important de ces étudiant.es, dont certain.es ont été mis.es en détention pendant des mois, n'avaient pas triché au TOEIC.**

(Voir, "The English test that ruined thousands of lives" <https://www.bbc.com/news/uk-60264106> ; Aussi, un reportage vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=m625eLtXqzU>)

On voit donc à qui on a affaire, à Caen. Ailleurs en France, un certain nombre d'Universités ont choisi la même entreprise. Et on commence déjà à voir des résultats : à Angers il y a quelques jours, la majorité d'une promotion en L3 a reçu un message, après avoir passé le TOEIC, signifiant aux étudiant.es que le résultat n'était pas valide car ils n'avaient prétendument « pas respecté la procédure »!* Est ce qu'on va les accuser de triche, eux aussi ? **Avec quelles conséquences pour la suite de leurs études ?**

(*<https://www.mediapart.fr/journal/france/150322/examen-d-anglais-l-universite-souriez-vous-etes-fliques>
Abonné.es)

'But non lucratif', ah bon ?

Tout ça est moins étonnant quand on se penche sur la véritable nature de ETS : elle se présente comme 'organisation à but non-lucratif', et l'équipe dirigeante à l'Université de Caen trouve ça formidable. Mais en réalité, ETS, avec des revenus de 1,3 milliards de dollars en 2019, profite habilement de ce statut pour ne pas payer d'impôts et assurer des rémunérations faramineuses à ses dirigeants. Sa filiale internationale, qui commercialise le TOEIC à l'étranger, est domiciliée à ... Amsterdam.

Une pompe à fric

Aussi, il faut savoir que **ETS fixe une date limite de 2 ans à la validité de votre résultat au TOEIC**. Ce qui veut dire que si vous souhaitez faire un Master, votre résultat ne sera plus valable quand vous postulez pour un emploi par la suite. **Mais vous serez « libre », bien sûr, de payer 135 Euros à ETS pour passer de nouveau le TOEIC...**

Plus globalement, le gaspillage par l'Université, et toutes les autres Universités françaises qui ont accepté de collaborer dans ce nouveau projet de privatisation, est totale. Car il suffit de vous présenter à la passation du test- aucun niveau n'est exigé. L'Université paie ETS pour chaque étudiant qui se présente : à Caen, on estime le montant de la facture à **250.000 euros**. Cette année, le gouvernement rembourse les Universités, mais il semble évident que, sous peu, la note sera ajoutée directement aux frais d'inscription.

Pratique, la pandémie !

Cette nouvelle exigence de faire certifier son niveau d'anglais pour valider sa licence résulte d'un arrêté gouvernemental de mars 2020. Cette 'réforme' est passée en pleine crise pandémique, à un moment où le gouvernement s'était engagé à geler toutes ses réformes, **et contre l'avis quasi unanime des spécialistes et enseignants de langue.**

Pourtant, malgré cela, il n'y a pas de fatalité. Les étudiant.es en BTS, par exemple, viennent d'être dispensé.es de cette épreuve, sous prétexte de la situation sanitaire. Dans différentes Universités, plusieurs pétitions commencent à circuler pour demander le report de la certification. **A Rouen, la présidence a refusé la certification privée**, et fait passer le 'CLES' à la place. Et sur le plan juridique, un recours est à l'instruction actuellement devant le Conseil d'État.

Il y a un autre choix possible!

Le comble dans tout cela, c'est qu'**une certification de qualité, créée par le service public, et quasiment gratuite, existe déjà dans toutes les Universités françaises : le CLES**. Il peut valider la compétence d'expression orale, ce que ce test TOEIC ne fait pas. Mais comme il faut plus de moyens pour organiser des évaluations de l'oral à grande échelle, et surtout que le CLES souffre de sous-investissement chronique de la part du gouvernement, la plupart d'Universités n'ont pas les moyens de mettre en place un dispositif adapté en si peu de temps.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT Ferc-Sup de Caen s'oppose depuis le début à ce projet de privatisation. Nous avons demandé à notre présidence de s'allier avec les 25 établissements qui s'y opposaient, mais elle a fini par obéir aux ordres du gouvernement, et a choisi cette entreprise sans scrupules.

Nous exigeons un moratoire d'au moins un an, le temps de débattre publiquement de l'enseignement des langues étrangères à l'Université française, et éventuellement de permettre l'investissement nécessaire pour que les Universités assurent elles-mêmes la certification.



CGT Ferc Sup de l'Université de Caen
ferc-sup-cgt@unicaen.fr
<https://cgtfercsupcaen.wordpress.com/>



Si vous souhaitez réagir, n'hésitez pas à contacter une organisation syndicale étudiante :

caen.fse@gmail.com

slcaensolidaires@gmail.com